

MARCHÉS INTERNATIONAUX

**Dossier réalisé dans le cadre
de l'Observatoire économique
de France Bois Forêt**




Les productions et analyses
statistiques développées dans le
cadre de l'Observatoire
économique de France Bois Forêt
n'engagent que leurs auteurs

DOSSIER SPÉCIAL : BILAN 2022 DES IMPORTATIONS FRANÇAISES

Comme tous les ans, notre revue Commerce international du bois vous propose un bilan des importations de sciages, grumes et contreplaqués en France. Celui-ci est établi d'une part avec l'exploitation des statistiques douanières disponibles pour l'année passée et d'autre part grâce à des témoignages d'opérateurs économiques spécialisés dans ces produits que nous remercions sincèrement pour le temps qu'ils nous ont consacré.

Le croisement de ces sources nous donne aussi l'opportunité de mettre en évidence les changements de fond qui interviennent dans le commerce international des produits bois qu'il s'agisse de : la place des pays producteurs ou consommateurs, l'évolution technique des produits échangés, la structuration de l'offre industrielle, ou encore les évolutions réglementaires, normatives voire sociétales qui impactent le commerce international. Ces données peuvent également être complétées par les dossiers spéciaux Conférence internationale des résineux (num. 341) et Comité du bois des Nations Unies (num. 342). Bien entendu, nous tenons à la disposition de nos lecteurs l'ensemble des données détaillées qui ont alimenté cet article. Enfin, pour faciliter le travail de comparaison des données d'une année sur l'autre, nous avons gardé dans la mesure du possible la même structure de présentation des différents marchés que celle de l'an passé.

Bonne lecture.

AVERTISSEMENT

Les chiffres publiés ici émanent des Douanes françaises (Kiosque des douanes) et portent sur les nomenclatures douanières suivantes :

- Pour les sciages résineux :
44 07 (11 10, 11 20, 11 90 / 12 10, 12 20, 12 90 / 13 00 / 14 00 / 19 10, 19 20, 19 90)
- Pour les bois tropicaux :
En sciages : 44 07 (21 10, 21 91, 21 99 / 22 10, 22 91, 22 99 / 25 10, 25 30, 25 50, 25 90 / 26 10, 26 90 / 27 10, 27 91, 27 99 / 28 10, 28 91, 28 99 / 29 15, 29 20, 29 83, 29 85, 29 95, 29 96, 29 97, 29 98)
En grumes : 44 03 (49 10, 49 35, 49 95)
- Pour les contreplaqués :
44 12 (39 00 / 3110, 3190 / 3300 / 3400 / 9410, 9490)

Bilan sciages résineux 2022

Alerte méthodologique

Concernant le commerce d'importation des sciages résineux, il est important de rappeler quelques règles de prudence dans l'exploitation de ces données statistiques douanières :

- En premier lieu, comme les années précédentes, nous enregistrons parfois des écarts importants constatés entre les données douanières françaises d'importation et celles des fédérations d'industriels de certains pays producteurs.
- En second lieu, dans le cadre du travail de refonte de la méthodologie, LCB a apporté des changements en ajoutant aux sciages résineux bruts les sciages rabotés et collés et en affinant le périmètre pays des importations pour chaque famille de produits suivis. La méthodologie continuera de s'affiner au cours des prochains mois avec notamment le suivi des importations de produits d'ingénierie structurels (CLT, LVL...) qui disposent depuis le 1er janvier 2022, de codes douaniers spécifiques et donc permettant de les isoler des autres produits bois. Il est déjà possible de faire un commentaire général sur le commerce de ces produits

d'ingénierie : si le volume d'importation reste inférieur en quantités à celui des produits bruts, en revanche les données en valeur pourraient aggraver le déficit commercial observé sur les produits résineux, compte tenu du prix plus élevé de ces produits structurels.

- En troisième lieu, il est important de rappeler que ces données sont porteuses de sources d'erreurs possibles : comme toutes données déclaratives, ces chiffres s'exposent à ce qu'il y ait des erreurs soit dans l'information transmise par les opérateurs soit dans les saisies administratives des valeurs et volumes des importations déclarées. Compte tenu de la hausse des prix des produits bois, pour les sciages résineux, des correctifs ont été apportés dans le cadre d'une démarche concertée avec French Timber. Pour les panneaux de contreplaqué, les données sont issues de l'UIPC (Union des Industriels des Panneaux de Contreplaqués).

Evolution annuelle des importations françaises de sciages résineux en m³ (440711 + 440712 + 440713 + 440914 + 440719)

Unité : M3

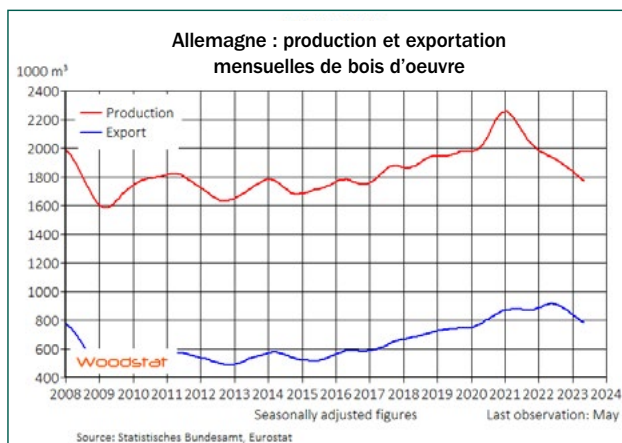
	TOTAL ANNUEL				Variation		
	2019	2020	2021	2022	An..An - 1	An..An - 2	An..An - 3
SUÈDE	294 769	311 189	315 601	324 712	3%	4%	10%
FINLANDE	401 948	388 621	613 557	478 883	-22%	23%	19%
AUTRES PAYS	13 214	14 906	16 602	18 016	9%	21%	36%
EUROPE DU NORD	709 931	714 716	945 759	821 610	-13%	15%	16%
RUSSIE	272 279	284 857	287 575	104 704	-64%	-63%	-62%
LITUANIE	84 839	70 110	100 501	68 529	-32%	-2%	-19%
LETTONIE	87 925	93 696	113 756	84 316	-26%	-10%	-4%
POLOGNE	85 406	83 609	93 226	128 663	38%	54%	51%
ESTONIE	42 678	46 482	61 345	61 272	0%	32%	44%
AUTRES PAYS	29 310	17 026	23 151	22 644	-2%	33%	-23%
EUROPE DE L'EST	602 437	595 780	679 554	470 127	-31%	-21%	-22%
ALLEMAGNE	674 196	661 697	758 059	749 681	-1%	13%	11%
AUTRICHE	80 057	86 649	131 651	132 900	1%	53%	66%
BELGIQUE ET LUX	484 779	444 366	537 874	533 147	-1%	20%	10%
ESPAGNE	19 568	18 786	32 096	32 087	0%	71%	64%
SUISSE	66 798	72 588	71 388	69 746	-2%	-4%	4%
AUTRES PAYS	37 931	53 273	36 983	34 867	-6%	-35%	-8%
EUROPE DE L'OUEST	1 363 329	1 337 359	1 568 050	1 552 428	-1%	16%	14%
AFRIQUE	8 723	7 097	6 081	11 101	83%	56%	27%
AMÉRIQUE	11 934	13 259	14 783	11 493	-22%	-13%	-4%
TOTAL GÉNÉRAL	2 696 353	2 668 211	3 214 228	2 866 761	-11%	7%	6%

Source: Service des Douanes fr - Le Commerce du Bois
Origin: Custom Service

Sous réserve de corrections apportées aux statistiques douanières utilisées, les importations françaises de sciages résineux se sont élevées en 2022 à **2,87 Mm³**, ce qui correspond à une baisse de 11 % par rapport à 2021, cependant les importations sont en augmentation de 6 % par rapport à 2019, période antérieure à la crise sanitaire. Après une année 2021 exceptionnelle pour les produits bois, marquée par le repositionnement de l'habitat comme priorité des consommateurs, l'année 2022 est plus contrastée avec notamment les impacts du conflit en Ukraine et du repli de la construction neuve. On a pu observer un tassement de la demande qui est intervenu au début de l'été et qui s'est renforcé à la rentrée de septembre. En effet, la chute de l'indice de confiance dans la construction et des permis de construire, en plus d'un stock encore important chez les négociants, ont pu entraîner une diminution des importations au T4.

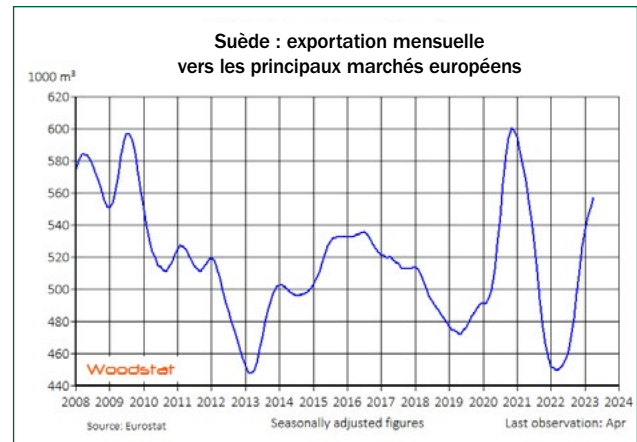
Par rapport à 2021, les baisses se retrouvent dans toutes les zones de provenance avec toutefois quelques disparités. Si les importations en provenance de l'Europe de l'Ouest (152 428 m³) restent assez stables par rapport à l'année 2021 (-1 %), les importations d'Europe de l'Est (470 127 m³) et d'Europe du Nord (821 610 m³) sont quant à elles en baisse avec respectivement - 31 % et - 13 %. Ces baisses sont à relativiser car, hormis pour les importations en provenance de l'Europe de l'Est, impactées par la guerre en Ukraine, les importations de sciages résineux sont en hausse par rapport à 2019.

Sur l'année 2022, le volume d'importation en provenance d'**Europe de l'Ouest** enregistre un léger repli de 1 % par rapport à 2021 pour atteindre 152 428 m³. Jusqu'au T3 2022, les importations étaient en hausse, notamment en provenance d'Allemagne et d'Autriche. Néanmoins, la baisse de la production en Allemagne au cours de l'année 2022 devrait avoir un impact sur les importations du début d'année 2023. Plus globalement, la production européenne de sciages résineux a diminué d'environ 5 %, en effet, le contexte économique difficile a un impact négatif sur le secteur de la construction.



Par rapport à 2021, on observe, en 2022, une baisse de 13 % des importations en provenance d'**Europe du Nord** qui atteignent environ 820 000 m³. Néanmoins le niveau d'importation en 2022 comparé à 2019 reste positif, en hausse de 16 %. De plus, les importations en provenance de Suède sont à la hausse même comparées à 2021 (+3 %)

pour atteindre environ 320 000 m³ en 2022. Une partie des sciages suédois est venue compenser l'arrêt d'importation des bois russes.



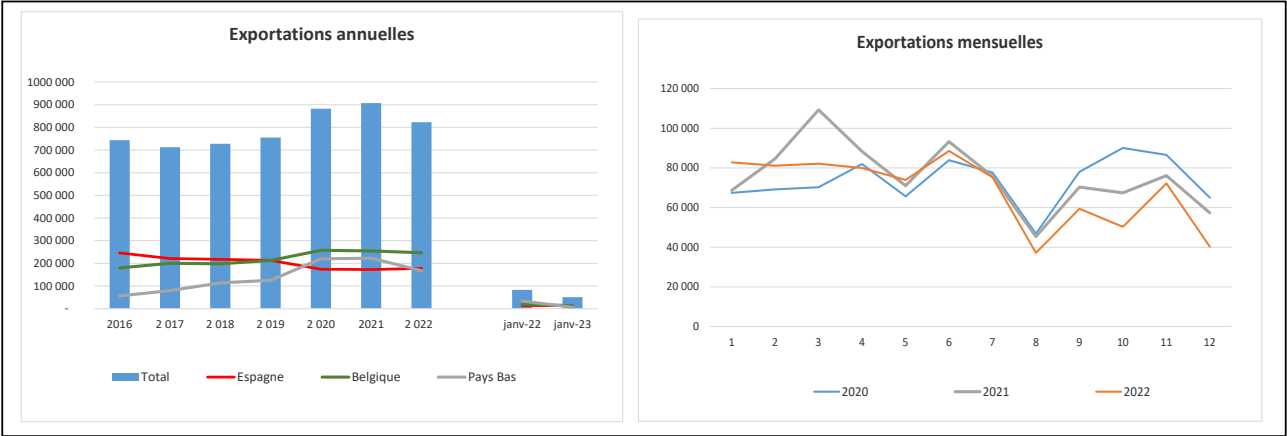
En 2022, les baisses les plus significatives sont celles des importations en provenance d'**Europe de l'Est** (-31 % par rapport à 2021 et -22 % par rapport à 2019) et notamment de Russie (-64 % par rapport à 2021 et -62 % par rapport à 2019). Du fait de l'interdiction totale, à compter du 10 juillet 2022, de l'entrée des bois russes et biélorusses sur le territoire de l'UE, les importations s'établissent à 470 000 m³. Les sciages en provenance de Lituanie et de Lettonie connaissent également une forte baisse du fait des échanges commerciaux importants qui existaient entre les pays baltes et la Russie. Les importations atteignent en Lituanie 68 000 m³ (soit une baisse de 32 % par rapport à 2021) et 84 000 m³ en Lettonie (soit une baisse de 26 % par rapport à 2021).

En conclusion, le bilan annuel de 2022 marque une année contrastée pour les importations de sciages résineux, avec un début positif sur la lancée de 2021 et une fin d'année en recul pour atteindre sur l'ensemble de l'année 2,87 Mm³. En effet, l'année 2022 a été compliquée en raison du contexte géopolitique lié à la guerre en Ukraine, une crise de l'énergie, une chute des ventes en juin, une inflation et un redémarrage en décembre. Après les années marquées par la pandémie de COVID-19, 2022 n'a pas représenté un retour à la normale. Les perspectives pour 2023 restent mitigées, avec des inquiétudes persistantes concernant les volumes et les marges, dans un contexte de faible dynamisme de la construction. Début 2023, la consommation aux Etats-Unis (marqueur des marchés internationaux) est au plus bas : les logements individuels ont diminué de -28,1 % en avril 2023 vs 2022 et les permis de construire de -21,2 % en avril 2023 vs 2022. Mais l'on constate les prémices de la reprise avec des prévisions positives pour les logements individuels en 2023. L'Europe continue d'augmenter sa part de marché aux USA avec +25 % d'exportations en janvier-avril 2023 par rapport à la même période en 2022, pour atteindre 1,79 M de m³. L'Europe atteint aujourd'hui 16 % de part de marché des importations USA. Le marché européen présente de nombreuses disparités et se prépare à affronter un ralentissement de la construction neuve. Les mises en chantier de logements individuels ont diminué de -18 % en France en janvier-avril 2023 vs 2022. Aussi bien l'Europe que le Royaume-Uni ont réduit très fortement leurs importations

sur les 3e et 4e trimestres 2022 ainsi que le 1er trimestre 2023. Le stock est faible sur de nombreux marchés avec une reprise des commandes de la GSB mais une tension forte des négociants qui veulent maintenir des stocks très faibles. Avec de nombreuses surréactions de la demande, la perte du volume russe sur l'Europe qui n'est pas compensée par

ailleurs, les réductions de productions en cours et à venir, il est difficile au niveau mondial aujourd'hui de connaître le véritable équilibre entre la production et la consommation. En France, le marché de la rénovation va être essentiel pour tenir une demande d'ici la fin de l'année et surtout sur 2024 avec un marché de la construction neuve dépressif.

Bilan des exportations françaises de sciages résineux (440711 + 440712 + 440719)



Selon French Timber, les exportations de sciages résineux ont connu une baisse en 2022. La forte demande du marché français sur la première partie de l'année a incité les scieries à se recentrer sur leurs clients historiques plutôt que de chercher des débouchés à l'export. La Belgique reste le premier importateur malgré une légère baisse alors que les

Pays-Bas ont perdu le second rang au profit de l'Espagne après avoir baissé de près de 25 %. Hors Europe, la situation est contrastée avec le Maroc qui bondi de 150 % et le Sénégal de 60 % alors que l'Algérie n'atteint que 4 000 m³ après une chute de plus de 60 %.

Exportations francaises de sciages résineux en m3 (440710 + 440711 + 440712 + 440719)							
Pays	Années civiles				Année en cours		
	2020	2021	2022	Evo 21/22	janv-22	janv-23	Evo 22/23
Belgique	257 847	254 455	246 439	-3,2	19 191	13 431	-30,0
Espagne	174 068	172 297	177 623	3,1	13 595	13 472	-0,9
Pays-Bas	220 151	222 773	167 249	-24,9	34 191	5 871	-82,8
Allemagne	81 199	76 550	54 181	-29,2	6 070	2 644	-56,4
Italie	43 826	50 628	42 655	-15,7	3 189	3 963	24,3
Suisse	23 016	36 503	33 885	-7,2	2 217	1 131	-49,0
Maroc	4 678	6 481	16 371	152,6	0	81	#DIV/0!
Royaume Uni	20 986	33 972	15 810	-53,5	841	1 080	28,4
Portugal	14 888	11 222	14 250	27,0	1 147	1 589	38,5
Sénégal	8 593	8 117	13 046	60,7	339	1 275	276,5
Irlande	198	0	10 776	#DIV/0!	0	1	#DIV/0!
Luxembourg	2 889	6 215	7 767	25,0	185	5 729	2999,4
Algérie	7 884	10 613	4 120	-61,2	0	0	#DIV/0!
Autres	22 366	17 581	18 829	7,1	1 825	958	-47,5
Totale	882 589	907 406	823 000	-9,3	82 789	51 225	-38,1

Source : Données Eurostat corrigées par French Timber

Situation des marchés internationaux des sciages résineux

Si l'année 2021 a encore été marquée par la pandémie de COVID-19, qui a changé notre façon de travailler et de vivre ensemble et a conduit à une redécouverte de nos forêts et de nos espaces verts, 2021 a également été l'année où le monde a commencé à se remettre des effets de la pandémie. Les économies ont rebondi - dans de nombreux cas plus fortement que prévu - et ont relancé la demande de toutes sortes de produits, y compris ceux dérivés du bois.

2021 a également été une très bonne année pour les industries forestières, avec une forte demande de produits en bois semi-finis et finis pour le bâtiment, la mode, le mobilier et l'emballage.

Cette situation n'a duré que jusqu'à mi-2022, lorsque la situation du marché mondial s'est rapidement détériorée, entraînant des effets généralisés et énormes sur de nombreux secteurs et domaines dans le sillage de la guerre en Ukraine.

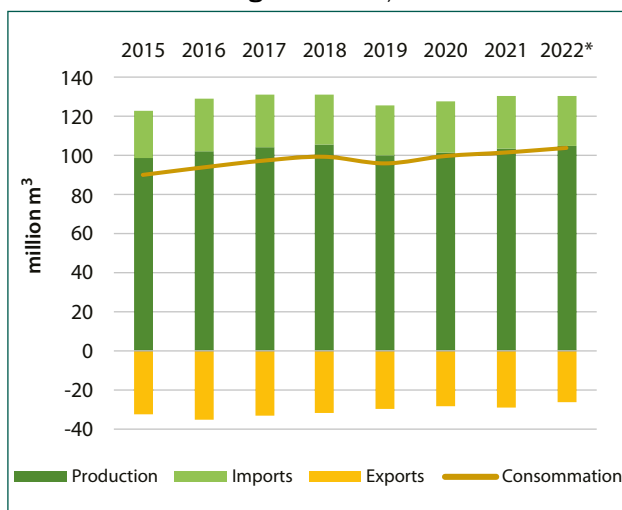
La sécurité énergétique, compte tenu de la montée en flèche des prix du gaz naturel et de l'électricité dans presque tous les pays de l'UE, est devenue l'un des sujets les plus brûlants au milieu de l'année 2022.

De nombreux consommateurs, notamment en Europe orientale et dans les Balkans occidentaux, n'ont pas hésité à se tourner vers le bois de chauffage traditionnel pour se chauffer et cuisiner.

Mi 2022, les signes de ralentissement ont commencé à apparaître et l'inflation a commencé à s'accélérer.

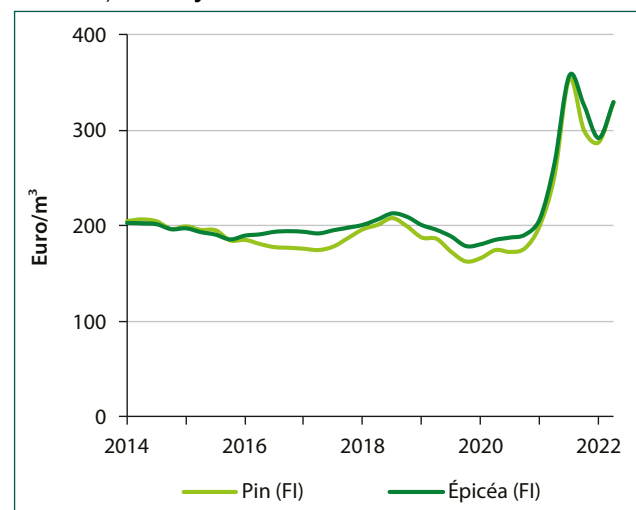
La guerre en Ukraine a exacerbé les ruptures d'approvisionnement, alimenté les pressions inflationnistes et érodé la confiance des consommateurs au niveau mondial.

Amérique du Nord : Production, commerce et consommation de sciages résineux, 2015-2022



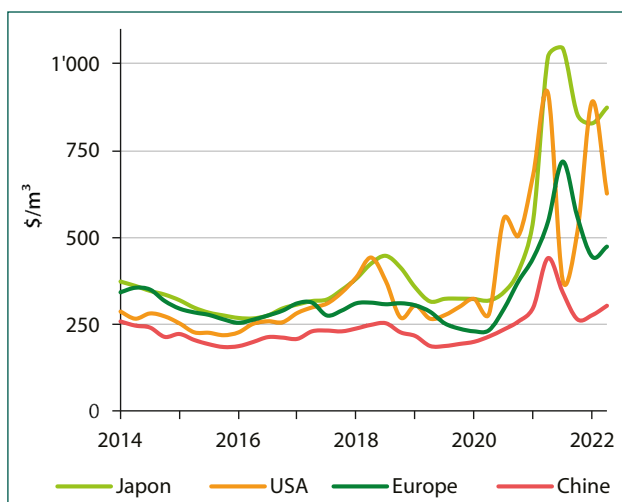
Note : Les exportations sont indiquées en chiffres négatifs
Source : Base de données Russ Taylor Global, 2022; *2022 – estimation

Finlande : Prix moyens trimestriels des sciages de résineux, 2014 - juin 2022



Note : Finlande : Valeurs unitaires nominales des exportations
Sources : Institut des ressources naturelles Finlande; Centre d'Etudes de l'Economie du Bois (CEEb), France.

Prix trimestriels du sciage résineux en Chine, en Europe, au Japon et aux États-Unis, 2014-juin 2022



Note : Données jusqu'à juin 2022, prix livrés sur le marché. Japon : BC W-SPF 2x4, J-grade, C&F; Europe : épicéa suédois 47x100, C&F; États-Unis : 2x4 W-SPF #2&Better, KD, S4S, Chicago, Longueur aléatoire (8'-16' et plus); Chine : W-SPF #2&Btr KD, S4S, C&F
Source : Longueurs aléatoires, 2022a; Russ Taylor Global, 2022

Bilan bois tropicaux 2022

Comme tous les ans, notre revue Commerce international du bois vous offre un bilan des importations de sciages, grumes et contreplaqués en France. Celui-ci est établi d'une part avec l'exploitation des statistiques douanières disponibles pour l'année passée et d'autre part grâce à des témoignages d'opérateurs économiques spécialisés dans ces produits que nous remercions sincèrement pour le temps qu'ils nous ont consacré. Le croisement de ces sources nous donne aussi l'opportunité de mettre en évidence les changements de fond qui interviennent dans le commerce international des produits bois qu'il s'agisse de : la place des pays producteurs ou consommateurs, l'évolution technique des produits échangés, la structuration de l'offre industrielle, ou encore les évolutions réglementaires, normatives voire sociétales qui impactent le commerce international. Ces données peuvent aussi être complétées par le dossier que nous avons consacré au dernier Comité du bois des Nations Unies dans le numéro 342 de notre revue. Bien entendu, nous tenons à la disposition de nos lecteurs l'ensemble des données détaillées qui ont alimenté ce dossier. Enfin pour faciliter le travail de comparaison des données d'une année sur l'autre, nous avons gardé dans la mesure du possible la même structure de présentation des différents marchés que celle de l'an passé.

Bonne lecture.

AVERTISSEMENT

Les chiffres publiés ici émanent des Douanes et portent sur les nomenclatures douanières suivantes :

• Pour les bois tropicaux :

En sciages : 44 07 (21 10, 21 91, 21 99 / 22 10, 22 91, 22 99 / 25 10, 25 30, 25 50, 25 90 / 26 10, 26 30, 26 90 / 27 10, 27 91, 27 99 / 28 10, 28 91, 28 99 / 29 15, 29 20, 29 83, 29 85, 29 95, 29 96, 29 97, 29 98)

En grumes : 44 03 (49 10, 49 35, 49 95)

Il est important de rappeler que ces données sont porteuses de sources d'erreurs possibles : comme toutes données déclaratives, ces chiffres s'exposent à ce qu'il y ait des erreurs soit dans l'information transmise par les opérateurs soit dans les saisies administratives des valeurs et volumes des importations déclarées. Néanmoins, compte tenu des corrections apportées régulièrement par les services des Douanes et par nos soins, elles sont déjà intéressantes par les tendances qu'elles apportent dans le temps, rapportées aux mêmes chiffres de l'année précédente.

Unité : M3

	SCIAGES TROPICAUX						
	TOTAL ANNUEL				VARIATION		
	2019	2020	2021	2022	An..An-1	An..An-2	An..An-3
							19%
CAMEROUN	31 947	32 931	38 029	42 910	13%	30%	34%
RCA	287	330	258	500	94%	51%	74%
CONGO, Brazzaville	9 828	9 292	9 176	10 685	16%	15%	9%
CONGO, Kinshasa	1 218	1 844	2 859	3 000	5%	63%	146%
CÔTE D'IVOIRE	3 028	2 264	2 130	1 593	-25%	-30%	-47%
GABON	7 596	5 882	15 011	15 843	6%	169%	109%
GHANA	2 181	2 646	3 630	3 295	-9%	25%	51%
AUTRES PAYS	1 596	1 104	888	1 072	21%	-3%	-33%
AFRIQUE	57 681	56 293	71 981	78 897	10%	40%	37%
BRÉSIL	15 912	13 041	17 305	18 414	6%	41%	16%
AUTRES PAYS	3 113	1 842	3 652	2 773	-24%	51%	-11%
AMERIQUE	19 025	14 883	20 957	21 187	1%	42%	11%
CHINE	26	18	10	46	360%	156%	77%
MALAISIE	6 273	5 669	7 928	8 887	12%	57%	42%
INDONÉSIE	457	321	69	66	-4%	-79%	-86%
MYANMAR	27	2	4	5	25%	150%	-81%
AUTRES PAYS	1 644	1 025	1 619	3 609	123%	252%	120%
ASIE	8 427	7 035	9 630	12 613	31%	79%	50%
BENELUX	17 333	16 084	24 466	25 939	6%	61%	50%
AUTRES PAYS	10 280	7 251	8 638	5 165	-40%	-29%	-50%
EUROPE	27 613	23 335	33 104	31 104	-6%	33%	13%
TOTAL GÉNÉRAL	112 746	101 546	135 672	143 800	6%	42%	28%

Source: Service des Douanes et Le Commerce du Bois

Origin: Custom Service

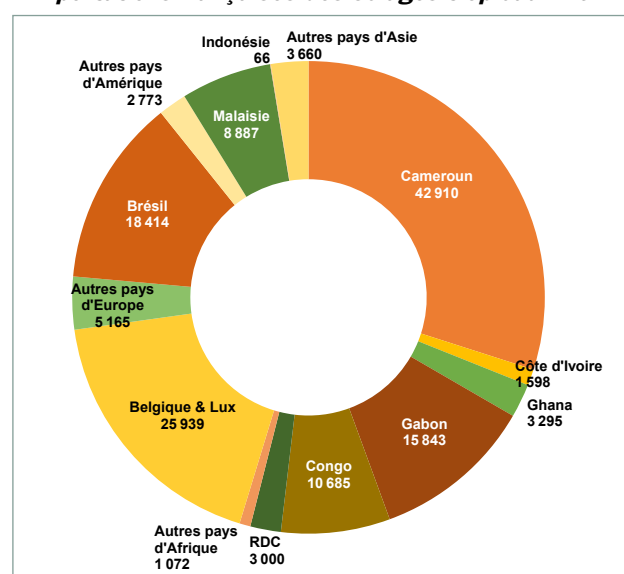
Pour les sciages tropicaux, l'année 2022 est en hausse de + 6 % par rapport à 2021 pour atteindre environ 143 000 m³ de sciages importés, en prenant 2019 comme année de référence (avant la crise sanitaire) l'augmentation est encore plus importante (28 %). Néanmoins, si l'on considère la tendance à long terme, l'année 2022 est une bonne année mais nous sommes loin du niveau d'importation d'avant 2012. En effet, les importations en 2022 sont plus élevées mais restent conformes à un certain équilibre du commerce des bois tropicaux en France depuis 2012. Après avoir atteint un niveau historiquement bas en 2012 à la suite des crises financières - passage de 395 000 m³ en 2007 à 171 000 en 2012 soit un recul de -57 % - le volume d'importation s'est peu à peu stabilisé.

Par origines de provenance africaine, on note une structuration dans le classement des pays fournisseurs de la France. Le Cameroun reste de loin le premier fournisseur de la France avec un volume exporté de 42 910 m³ en 2022 et une forte augmentation de + 13 % par rapport à 2021 et 34 % par rapport à 2019. Si ce pays est en proie à une situation politique sensible suite notamment à la réélection en octobre 2018, pour un huitième mandat, du président Paul Biya, il affiche une volonté d'orienter sa politique forestière vers plus de transformation industrielle. Depuis 2021, le Gabon occupe la place de deuxième fournisseur de la France, devant la République du Congo, avec une augmentation impressionnante de 100 % par rapport à 2019 pour s'établir à 15 843 m³. Cette hausse trouve probablement son explication dans le renforcement des chaînes de production gabonaises. Au cours de ces neuf dernières années, la production du bois a doublé au Gabon. Selon les données de la direction générale du trésor français, elle est passée de 1,9 million m³ en 2012 à près de 3,7 millions en 2021. La République du Congo est en 2022 le troisième fournisseur de la France en ce qui concerne les importations directes avec un total d'environ 10 500 m³, les importations en provenance de ce pays marquent une certaine stabilité. La Côte d'Ivoire enregistre une certaine baisse par rapport à 2021 pour s'établir à 1 600 m³. En 2018, les importations en provenance de Côte d'Ivoire avaient considérablement chuté passant de 12 500 m³ en 2017 à 2 200 m³ en 2018 soit une baisse d'environ - 82 %. Ce repli de la Côte d'Ivoire entre 2017 et 2018, s'explique notamment par la fermeture de sociétés, dans un contexte d'appauvrissement de la ressource locale (changement d'affectation de terres...) et l'absence de saison sèche dans ces pays a eu un impact négatif sur les récoltes. Cette tendance semble donc se consolider en 2022.

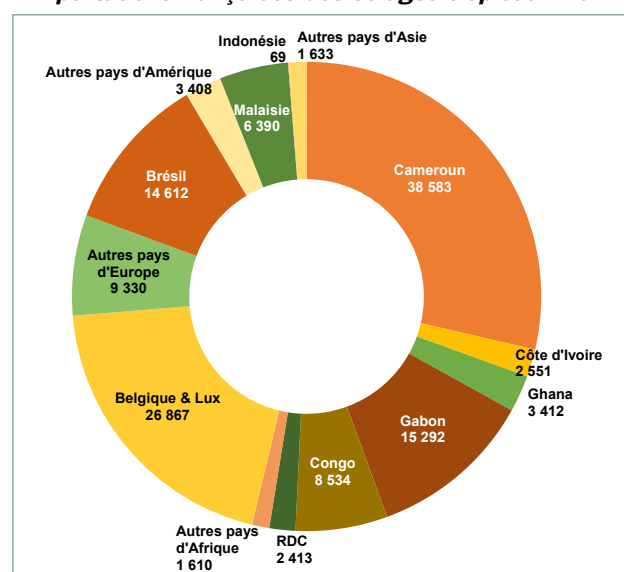
En somme, les importations en provenance d'Afrique, principal fournisseur de la France, se sont avérées assez bonnes, sur le rythme de 2021, avec des volumes cumulés de 78 000 m³ en 2022 contre 56 000 m³ en 2020. Courant 2021 les chaînes de production forestières africaines s'étaient renforcées en dépit de la crise sanitaire mondiale. Cependant, en isolant le dernier trimestre 2022 on constate une baisse des importations. On note une baisse de 17 % des importations en provenance d'Afrique au T4 2022 par rapport au T4 2021, pour s'établir à 17 000 m³. L'inscription d'essences africaines à la CITES devraient avoir un impact négatif sur les importations en 2023. En effet, **le doussié, le padouk et l'acajou d'Afrique**, ont été inscrites

à la CITES le 25 novembre 2022. A compter du 23 février 2023 de nouvelles obligations pèsent pour tous les **bateaux, à commencer par l'obligation de disposer d'un permis d'exportation du pays d'origine**. Les importations au sein de l'Union européenne seront également conditionnées à la délivrance de permis d'importation. Une action menée par l'ATIBT, soutenue par LCB, est en cours, visant à renforcer les connaissances écologiques et génétiques sur les espèces de *Pterocarpus*, notamment le *P. soyauxii* (padouk). En effet, ATIBT souhaite soumettre lors de la prochaine COP CITES une demande de retrait du padouk de l'annexe II de la Convention. Il convient de rappeler que cette espèce a été inscrite à l'annexe II à la suite de cas de fraude sur les marchés asiatiques, où le *P. soyauxii* était confondu avec le *P. tinctorius*. Il est donc important de soutenir les travaux visant à mieux caractériser ces deux espèces.

Importations françaises des sciages tropicaux 2022



Importations françaises des sciages tropicaux 2021



La **Belgique** est le deuxième pôle fournisseur de la France en avivés tropicaux après l'Afrique. Avec les réserves qui s'imposent sur les valeurs douanières disponibles, près de 26 000 m³ de sciages sont ainsi expédiés depuis ses ports en 2022, démontrant une stabilité par rapport à 2021. Les sociétés belges spécialisées dans les bois tropicaux sont nombreuses parmi lesquelles Vandecasteele, Callens, Lemahieu, Somex, Decolvenaere... Les clients professionnels de ces sociétés sont essentiellement les importateurs français ainsi que les négociants avec une faible pénétration dans l'industrie. Le Commerce du Bois renforce les échanges avec FEDUSTRIA (fédération belge regroupant les principaux importateurs) afin de proposer son système de diligence raisonnée mais aussi de partager davantage sur les données statistiques. LCB est d'ailleurs partie prenante du projet THEMIS (plateforme de suivi des achats responsables), piloté par PROBOS (fondation néerlandaise), aux côtés de l'ATIBT et de FEDUSTRIA.

L'objectif de ce projet est de faire progresser les approvisionnements en bois certifiés en s'appuyant notamment sur un monitoring des achats de bois importés sur les marchés européens.

Concernant les importations de sciages en provenance d'Amérique du Sud, pour l'essentiel le Brésil, on constate là encore une certaine stabilité par rapport à 2021 pour s'établir à 18 000 m³. En 2020 et 2021, le Brésil a été affecté

par la pandémie qui a désorganisé la filière déjà ralentie par les contrôles de l'IBAMA (ministère de l'Environnement). Effectivement, deux phénomènes continuent de peser sur les échanges commerciaux avec ce pays : les exigences environnementales croissantes liées aux obligations de traçabilité des acheteurs internationaux (US avec le Lacey Act ou encore européennes avec le RBUE), notamment avec des contrôles à l'exportation et aussi le renchérissement des importations lié au change Euro Dollar et les difficultés liées au fret. Par ailleurs, l'ipé et le cumaru, essences emblématiques du Brésil, ont été inscrites à l'annexe II de la CITES en novembre 2022. Les importations au sein de l'Union européenne seront conditionnées à la délivrance de nouvelles obligations qui entreront en vigueur le **23/11/2024**.

Cela entraînera une surveillance accrue des flux commerciaux concernant ces essences.

En somme, après une bonne année 2021 et un excellent premier semestre en 2022 pour l'importation de sciages tropicaux, la demande a ralenti au cours des derniers mois 2022 et la production s'est adaptée à l'affaiblissement des ventes, tant sur les marchés intérieurs européens que sur les marchés étrangers. La situation actuelle est assez difficile avec les prix élevés de l'énergie qui pèsent sur l'industrie et la production. Entravée par une inflation élevée et des taux d'intérêt en hausse, la demande des consommateurs européens est désormais beaucoup plus faible.

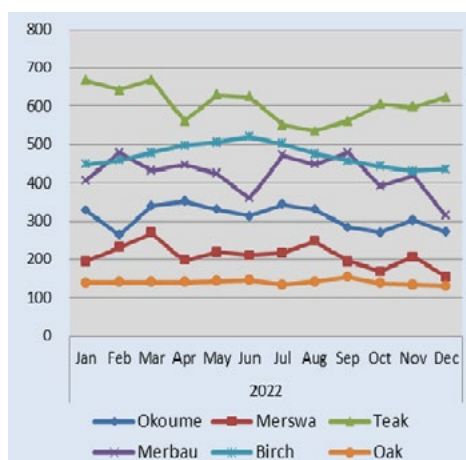
Zoom sur le marché chinois des bois tropicaux en 2022

Augmentation des importations chinoises de sciages tropicaux en 2022

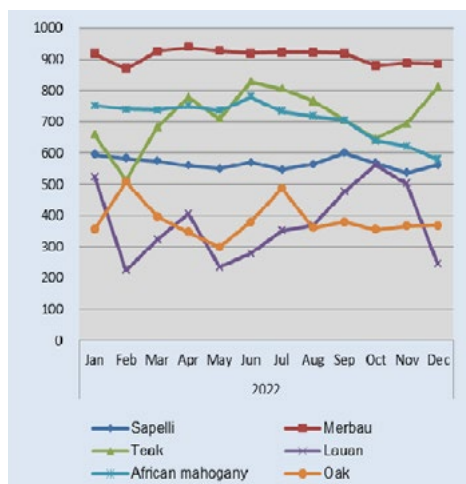
En 2022, les importations chinoises de bois feuillus sciés ont augmenté de 1 % pour atteindre 9,33 millions de mètres cubes, soit une augmentation d'une année sur l'autre. Sur le total des importations de bois feuillus sciés, les importations de bois feuillus tropicaux sciés s'élèvent à 6,35 millions de mètres cubes, d'une valeur de 1,91 milliard de dollars, soit une augmentation année de 6 % en volume et de 2 % en valeur. Les sciages tropicaux représentent en 2022 environ 24 % de l'ensemble des importations de sciages, en hausse de 3 % par rapport à 2021. La Thaïlande est le premier fournisseur de sciage tropical de la Chine (62% en part de marché), suivi des Philippines (10% en part de marché) et du Gabon (9,5% en part de marché) - trois pays qui ont fourni 82 % des besoins de la Chine en sciages tropicaux en 2022.

Néanmoins, la Chine, marché curseur des bois tropicaux, est en berne en 2022 avec des perturbations de la chaîne d'approvisionnement dues au COVID 19 et une baisse de la consommation. Ce contexte affecte la production en Afrique qui a dû réduire sa production courant 2022 en raison de la baisse des commandes pour le marché chinois. Pour pallier cette baisse de la demande chinoise, les scieries africaines se sont orientées davantage pour les marchés européens (azobé pour les Pays-Bas, par exemple) et du Moyen-Orient. Comme c'est généralement le cas lorsqu'il y a un ralentissement sur un marché important, les stocks ont tendance à augmenter et cela conduit à des niveaux de prix plus faibles sur les marchés où la demande est toujours présente.

Prix des grumes importées en Chine en US\$



Prix des sciages importés en Chine en US\$



Data source : Customs, China

FOCUS SUR LES ESSENCES TROPICALES INSCRITES À L'ANNEXE II DE LA CITES EN NOVEMBRE 2022



Lors de la 19e session de la Conférence des Parties de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) qui s'est tenue au Panama et qui a pris fin le 25 novembre 2022, de nouvelles essences de bois ont été inscrites à l'Annexe II de la CITES avec des conséquences importantes en ce qui concerne leur exploitation et leur commerce, notamment à l'international.

Pour les essences africaines **doussié, padouk et acajou d'Afrique**, de nouvelles obligations pèsent pour tous les **bateaux expédiés à compter du 23/02/2023 à commencer par l'obligation de disposer d'un permis d'exportation du pays d'origine**. Les importations au sein de l'Union européenne seront également conditionnées à la délivrance de **permis d'importation** avec une date d'application au 20 mai 2023. En ce qui concerne les essences sud-américaines **ipé et cumaru**, les nouvelles obligations entreront en vigueur le **23/11/2024**.

Une FAQ pour répondre à l'ensemble de vos questions

Une FAQ commune est en ligne pour répondre aux questions que vous pourriez vous poser à la suite du classement de ces nouvelles essences à l'Annexe II avec des informations générales sur la CITES, les organes de gestion au sein des pays d'exportation et d'importation ou encore les nouvelles obligations qui entrent en application à compter du 23/02/2023 puis du 23/11/2024.

Vous trouverez en particulier un schéma récapitulatif rappelant les dates clés et les exigences associées aux bois pré-convention (bois coupés avant le 23/02/2023) et post-convention.

Également ce que sont les Avis de Commerce non Préjudiciable (ACNP), les quotas d'exportation, les permis d'importation et d'exportation (délivrance, durée de validité, documents à fournir etc.), des informations sur les mesures transitoires (comment traiter les réexportations, que faire du bois expédié qui n'arrivera qu'après l'entrée en vigueur de la nouvelle liste CITES), etc.



Télécharger la FAQ sur la CITES
LCB / ATIBT



Comment rassurer mes clients au sujet des essences inscrites à l'Annexe II de la CITES ?

Il est important de rappeler que les espèces inscrites à l'Annexe II de la CITES **ne sont pas menacées d'extinction et que leur commercialisation est autorisée**, sous réserve d'être couverte par un ACNP et un permis d'exportation ou un certificat de réexportation et pour certains pays d'un permis d'importation...

Les [Annexes I, II et III](#) de la CITES sont des listes où figurent des espèces bénéficiant de **différents degrés ou types de protection** face à la surexploitation.

L'Annexe II est la liste des espèces qui, **bien que n'étant pas nécessairement menacées d'extinction**, pourraient le devenir si le commerce de leurs spécimens n'était pas étroitement contrôlé.

Cette décision intergouvernementale n'interdit donc pas l'achat et la vente des essences de bois inscrites dans l'Annexe II de la CITES, notamment celles qui ont été récemment inscrites : *Afzelia*, *Khaya*, *Pterocarpus*, *Dipteryx*, *Handroanthus*, *Roseodendron* et *Tabebuia*.

L'inscription du padouk, de l'afzelia, du khaya, de l'ipé et du cumaru à la CITES constitue une garantie supplémentaire de provenance durable. Il est plus que jamais nécessaire de **lutter contre la stigmatisation liée à leur commerce**.

LCB mobilisé aux côtés de ses partenaires dont ATIBT

Les associations LCB et l'ATIBT **mettent tout en œuvre afin d'aider à l'avenir la CITES** à prendre les meilleures décisions quant aux essences à inclure dans ses annexes. Elles ont initié une réflexion CITES en profondeur qui se poursuivra dans les années à venir **pour appuyer toute notre filière**.

Elles ont également constitué un groupe de travail réunissant actuellement la France, la Belgique, les pays d'Afrique (Cameroun, Congo, RDC, Gabon) dont l'objectif est d'échanger et de partager des informations sur les nouvelles décisions CITES, leur progression dans les différents pays et de travailler ensemble autour des réponses à apporter à nos membres.

L'accent sera mis également, au cours des prochaines années, sur un travail de fond à accomplir pour mutualiser les moyens afin d'**agir auprès de la CITES pour un meilleur ciblage des essences à vigiler**. En effet, l'annexe II comprend ce qu'on appelle les « espèces semblables », c'est-à-dire celles dont les spécimens commercialisés ressemblent à ceux d'espèces inscrites pour des raisons de conservation. En d'autres termes certains spécimens sont tellement semblables qu'ils sont difficilement distinguables par les douanes ce qui a poussé la CITES à inscrire l'ensemble des spécimens de certaines espèces sans les différencier. Or il nous semble essentiel de travailler à la mise en place d'un **système de distinction des essences** afin de ne pas limiter les possibilités de commercialisation d'espèces qui ne sont pas menacées.

Le bilan 2022 des importations de grumes tropicales

Unité : M³

BILAN 2022	OKOUME ET SIPO				AUTRES BOIS TROPICAUX				TOTAL GRUMES				An..An-1
	Volumes cumulés				Volumes cumulés				Volumes cumulés				
	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022	
CAMEROUN	0	0	119	0	2 961	2 850	2 898	2 064	2 961	2 850	3 017	2 064	-46%
RCA	2 152	4 643	4 431	3 461	6 414	2 786	7 278	6 180	8 566	7 429	11 709	9 641	-21%
CONGO, Brazzaville	2 850	2 226	3 618	2 960	7 634	6 321	11 226	8 988	10 484	8 547	14 844	11 948	-24%
CONGO, Kinshasa	1 651	1 656	538	2 927	1 926	1 929	2 448	5 310	3 577	3 585	2 986	8 237	64%
GABON	103	0	232	56	0	0	0	0	103	0	232	56	-314%
GUINÉE ÉQUATORIALE	86	0	0	0	0	0	0	0	86	0	0	0	0%
LIBÉRIA	0	0	0	0	4 150	3 135	2 560	3 693	4 150	3 135	2 560	3 693	31%
AFRIQUE	6 842	8 525	8 938	9 404	23 085	17 021	26 410	26 235	29 927	25 546	35 348	35 639	1%
MALAISIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
ASIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
BENELUX	0	0	10	0	27	36	0	0	27	36	0	0	0%
EUROPE	0	0	10	0	27	36	0	0	27	36	0	0	0%
TOTAL GÉNÉRAL	6 842	8 525	8 948	9 404	23 085	17 021	26 410	26 235	29 954	25 582	35 348	35 639	1%

Les importations de grumes tropicales sont assez stables par rapport à 2021 avec un total de 35 639 m³ en 2022. Ce niveau d'importation reste assez faible, la tendance structurelle du commerce internationale des produits bois est d'aller vers plus de produits élaborés.

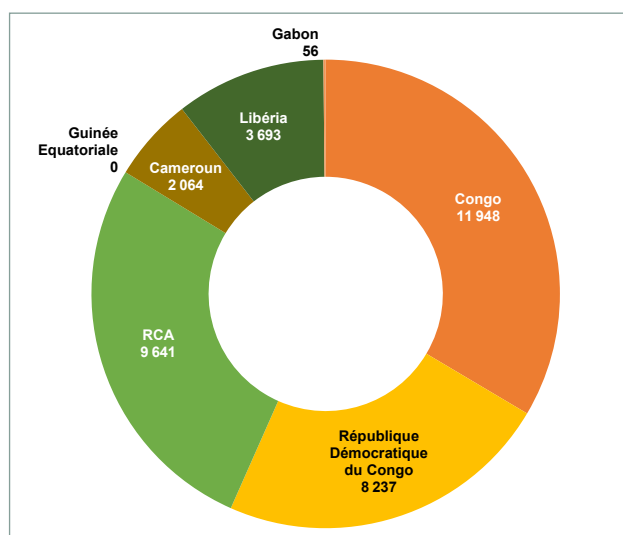
Prévue pour le 1er janvier 2023, l'entrée en vigueur de l'interdiction des exportations des bois en grumes par les pays de la Cemac (Cameroun, Congo, Gabon, RCA, Guinée équatoriale et Tchad) a, une nouvelle fois, été reportée sine die. C'est l'annonce faite par le président de la commission de la Cemac, le Pr. Daniel Ona Ondo, au sortir de la 38e session ordinaire du Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire de l'Afrique centrale (UEAC).

« Tous les textes ont été adoptés, sauf un texte, qui est la directive sur la filière bois (interdiction de l'exportation des grumes, NDLR). Il y a un coût fiscal énorme (...) Compte tenu du contexte dans lequel on se trouve, les ministres ont estimé à tort ou à raison, mais je pense à raison, de repousser cette décision à plus tard », a indiqué Daniel Ona Ondo. Avant de préciser : « Lorsqu'on a mis cette décision en route, le Gabon a perdu 75 milliards de FCFA. Il faut nécessairement des mesures d'accompagnement », a-t-il expliqué.

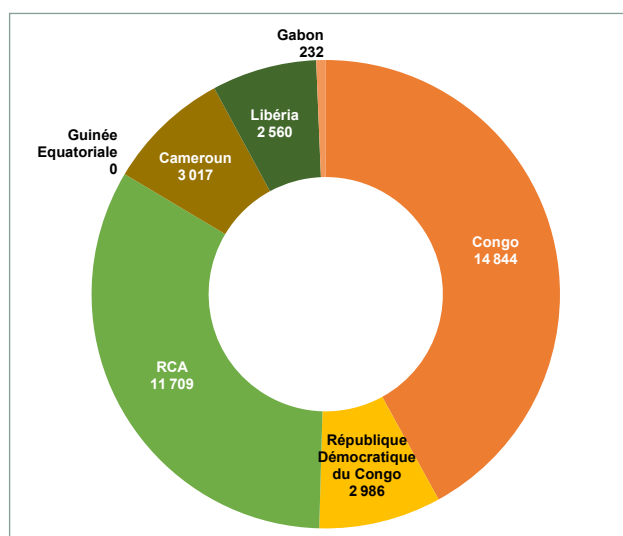
En effet, à court/moyen terme, en cessant l'exportation des grumes, les pays de l'Afrique centrale prennent une décision avant tout politique car les Etats perdraient en réalité des recettes fiscales liées à l'exportation de grumes et au coût d'industrialisation de ces pays.

Comme expliqué par Benoit Jobbé Duval (Directeur de l'ATIBT) lors de l'International Hardwood Conference (IHC) en novembre 2022 : « la notion de valeur ajoutée, chère à tous les pays producteurs, s'accompagne aussi de certaines pertes d'opportunités. Il est donc nécessaire de bien soupeser le pour et le contre, et, surtout, de donner le temps aux entreprises de se préparer. Les investissements nécessaires aux entreprises pour parvenir à transformer 100 % des grumes sont ralentis, les livraisons d'équipements souffrent de très gros retards, et au niveau des pays, les zones d'économie spéciale sont encore en devenir ».

Importations françaises de grumes tropicales 2022



Importations françaises de grumes tropicales 2021



Un commerce durable et équitable

Dans un contexte de politique nationale et européenne de lutte contre la déforestation importée, la filière bois tropicaux doit structurer sa communication et agir en mettant en commun des moyens afin de communiquer sur la qualité de ses bois mais aussi et surtout sur l'offre responsable présente sur le marché. Si l'offre en bois issue de forêts éco-certifiées peine à s'imposer malgré les efforts déployés par la profession, il existe aussi une offre de bois certifié répondant à l'ensemble des critères de légalité.

La procédure de diligence raisonnée proposée par Le Commerce du Bois à ses membres importateurs permet à ces derniers de mener à bien toutes les étapes d'identification des risques d'illégalité et de mise en place de mesures d'atténuation jusqu'à l'atteinte d'un risque négligeable.

SYSTÈME DE DILIGENCE RAISONNÉE LCB ET CHARTE RSE

LCB est reconnu depuis 2015, par la Commission européenne, comme Organisation de contrôle au sens du Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE). Son statut a été reconduit à la suite de l'évaluation des autorités compétentes française courant d'année 2018. En 2021, LCB a fait évoluer son système de diligence raisonnée (SDR) avec pour but de renforcer l'évaluation du risque de présence de matériau illégalement récolté dans les chaînes d'approvisionnement et dans les régions d'origines et de mettre en valeur la certification forestière.

La deuxième version du SDR est entrée en vigueur en janvier 2022. L'évolution du SDR vise également à permettre aux opérateurs de toute taille de mettre en place des mesures d'atténuation du risque pertinentes à leur chaîne d'approvisionnement, que ce soit, par exemple, par le biais d'audits terrains mutualisés auprès des fournisseurs ou de tests en laboratoire sur l'origine des bois.

Le référentiel SDR de LCB continuera à évoluer pour s'adapter au nouveau règlement de l'UE zéro déforestation qui entrera en vigueur autour de 2025.

Pour plus d'informations sur le RBUE et la mise en place de la DR, merci de contacter : **Alessandra Negri** - a.negri@lecommercedubois.fr

La Charte RSE, une approche holistique des engagements des membres

LCB et ses membres font évoluer leurs engagements en renforçant leur Charte qui repose désormais sur des dispositifs variés et complémentaires tels que le système de diligence raisonnée de LCB (lutte contre le bois illégal), les certifications de gestion durable, la formation des forces de vente, l'information vers les clients, mais également la mise en place de politiques internes aux entreprises membres.

Leurs engagements s'orientent autour de trois piliers fondamentaux : l'approvisionnement durable (réduire les impacts sociaux et environnementaux), la vente responsable (une communication transparente) et la conduite des opérations maîtrisées (une politique RSE et une réduction de l'empreinte carbone des activités). Les actions mises en œuvre dans le cadre de la Charte d'engagements RSE de LCB, ont des objectifs chiffrés et bornés dans le temps. Elles font l'objet d'une évaluation, tous les deux ans, par un organisme tierce partie obligatoire pour les metteurs en marché, ce qui garantit le sérieux des engagements.

À l'issue de l'audit, l'entreprise se voit attribuer une notation, le « Timber-score », allant de A à E. La démarche d'amélioration continue est assurée par l'engagement à obtenir une notation supérieure à la précédente à chaque audit.



Télécharger la brochure de
présentation de la charte RSE
de LCB



Pour plus d'informations sur La charte RSE, merci de contacter : **Alessandra Negri** - a.negri@lecommercedubois.fr

Renforcer l'image des bois tropicaux

C'est toujours sur le terrain de « l'image » que la profession se mobilise pour **lever les freins à l'achat de bois tropicaux chez les prescripteurs mais aussi les clients**. Cette préoccupation est d'autant plus forte que la filière forêt bois française développe un discours fort autour de la promotion des bois français. Tout en reconnaissant la légitimité de ce discours visant à mieux valoriser les ressources forestières françaises, LCB maintient qu'il ne faut pas opposer les bois entre eux, mais travailler sur leur complémentarité. Pour cela, LCB a été moteur dans le projet ATIBT de création de données d'analyse de cycle de vie des produits en bois tropical certifiés.

Analyse Cycle de Vie (ACV) des produits en bois tropical certifiés



L'ATIBT et ses partenaires (dont LCB) ont impulsé le projet « Dryades » dont l'objectif est de valoriser les produits bois tropicaux dans le secteur de la construction en fournissant pour une gamme de produits

écocertifiés dans le bassin du Congo, des Analyse Cycle de Vie (ACV) départ Afrique, et des Déclarations environnementales Produits (DEP ou EPD en anglais) et Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaires (FDES).

Le projet d'analyse de vie est piloté par l'ATIBT. Il est en majeure partie financé par le [Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts](#) (PPECF), par des entreprises membres de l'ATIBT et des fédérations comme [Le Commerce du Bois](#) (LCB).

PRÉ-PRODUITS ET PRODUITS VISÉS PAR LE PROJET D'ANALYSE DE CYCLE DE VIE

- **Pré-produits en bois du Bassin Congo concernés par les ACV collectives** : grumes, sciages non séchés, sciages séchés, bois hydrauliques, profilés (lames de terrasse, lambourdes, lambris), carrelats lamellés collés, placages, contre-plaqués



Télécharger les 12 EICV



- **Produits de construction en bois du Bassin du Congo concernés par les FDES et DEP collectives** : platelage, bardage et éléments de menuiserie

Les 3 FDES sont en cours d'inscription sur la base de données françaises INIES, elles seront bientôt disponibles en téléchargement.

Pour plus d'informations sur le projet DRYADES, merci de contacter : **Alessandra Negri** - a.negri@lecommercedubois.fr



Me connecter à l'espace bois tropicaux du site internet LCB.



Vous y retrouverez les principales essences, les produits et services, la liste des membres qui bénéficient d'une attestation de conformité au Système de Diligence Raisonnée de LCB, ainsi que les certifications de légalité et de gestion durable associées.



Concernant plus spécifiquement l'ATIBT, il est important de souligner la **création d'une marque de communication FAIR & PRECIOUS**, qui permet de sensibiliser les consommateurs finaux en mettant en avant l'offre en bois tropicaux éco-certifiés (FSC et PEFC). Pour plus d'informations sur cette campagne, nous vous invitons à parcourir l'article « *Un nouvel appui de marque pour les bois tropicaux* » consacré à cette marque dans le numéro 326 de notre revue (pages 29 à 31).

Pour plus d'informations sur la marque FAIR & PRECIOUS, merci de contacter **Benoît Jobbé-Duval**, Directeur de l'ATIBT : benoit.jobbeduval@atibt.org



Me connecter au site internet de la marque Fair & Precious



Bilan panneaux 2022

Alerte statistique et réserves méthodologiques

En raison des fortes volatilités des prix des contreplaqués en 2021, nous avons dû revoir notre méthodologie pour les importations de contreplaqués (cp). En effet, les analyses que nous vous proposons reposaient sur des volumes d'importation déterminés en divisant les données en valeur des Douanes par des prix moyens de marché constatés a posteriori.

Pour avoir des données plus proches du marché nous publions les données de l'UIPC (Union des Industries du panneau de contreplaqué) dont la méthodologie repose sur des volumes d'importation déterminés en divisant les données en valeur par un densité moyenne.

PERIODE	2022 / 2021			TOP 20 importations de la France (en k€ et m³)															
Source - Union des Industries du Panneau Contreplaqué - 2023				Base : Statistiques douanières France															
IMPORTS (2022/2021)				2022-TOP 20 IMPORTS CP FRANCE (valeur, m3, et %/(valeur) par type de contreplaqué et par pays)															
k€				CP tropicaux (44123110 + 44123190)			CP feuillus (44123310-20-30-90 + 44123400)			CP résineux (44123900)			Total m3						
2022	2021	Var (%)	% tot imports 2022 (k€)	k€	m³	% (ke)	k€	m³	% (ke)	k€	m³	% (ke)	2022						
TOTAL	376 032	309 877	21	86 470	96 104	23%	217 414	266 573	58%	72 147	109 240	19%	471 916						
Chine	57 741	37 444	54	15,4	4 987	9 613	9%	47 061	92 680	82%	5 693	9 611	10%	111 904	Chine				
Espagne	50 345	49 751	1	13,4	14 600	21 922	29%	18 770	19 061	37%	16 975	18 755	34%	59 738	Espagne				
Belgique	42 712	37 176	15	11,4	13 195	22 266	31%	22 700	35 468	53%	6 816	12 731	16%	70 465	Belgique				
Italie	32 580	29 795	9	8,7	9 744	6 682	30%	20 522	15 173	63%	2 314	1 895	7%	23 750	Italie				
Allemagne	29 371	20 983	40	7,8	12 753	8 407	43%	15 886	8 600	54%	733	1 046	2%	18 053	Allemagne				
Finlande	25 867	20 856	24	6,9	176	113	1%	19 009	17 717	73%	6 683	10 502	26%	28 332	Finlande				
Lettonie	17 555	12 137	45	4,7	3 585	3 028	20%	13 743	14 334	78%	226	255	1%	17 617	Lettonie				
Pologne	16 432	12 998	26	4,4	2 655	4 301	16%	11 821	10 178	72%	1 957	2 469	12%	16 948	Pologne				
Chili	13 962	8 681	61	3,7	101	112	1%	44	44	0%	13 817	21 222	99%	21 378	Chili				
Royaume-Uni	11 565	139	8 247	3,1	11 374	4 670	98%	107	2 020	1%	83	91	1%	6 781	Royaume-Uni				
Russie	10 407	26 836	-61	2,8	34	32	0%	10 268	11 332	99%	105	177	1%	11 541	Russie				
Brésil	10 270	6 124	68	2,7	263	434	3%	45	74	0%	9 962	21 391	97%	21 899	Brésil				
Hongrie	8 285	6 690	24	2,2	2 834	2 590	34%	4 928	4 106	59%	524	484	6%	7 180	Hongrie				
ESTONIE	7 992	7 149	12	2,1	81	80	1%	7 749	6 001	97%	162	181	2%	6 262	ESTONIE				
Turquie	7 896	1 354	483	2,1	0	0	0%	5 503	6 592	70%	2 393	3 198	30%	9 790	Turquie				
Pays-Bas	6 695	7 071	-5	1,8	677	640	10%	5 439	8 372	81%	579	978	9%	9 990	Pays-Bas				
Rép. tchèque	5 687	5 851	-3	1,5	1 213	1 402	21%	3 910	4 054	69%	563	763	10%	6 219	Rép. tchèque				
Gabon	5 404	2 267	138	1,4	5 267	6 813	97%	137	143	3%	0	0	0%	6 956	Gabon				
Bulgarie	4 278	4 217	1	1,1	2	2	0%	3 983	4 228	93%	293	377	7%	4 607	Bulgarie				
Ukraine	2 502	1 797	39	0,7	49	31	2%	2 453	1 871	98%	0	0	0%	1 902	Ukraine				
Total TOP 20				367 546	299 317			83 590	93 138		214 078	262 047		69 878	106 126	461 311			
% du total				98%	97%			97%	98%		98%	98%		97%	97%	98%			
écarts après correction(m3)								-177 786			-1 360 457			-93 099		-1 631 341			

Ces chiffres de 2022 soulignent l'ampleur de l'impact des récents événements tragiques en Ukraine sur l'approvisionnement futur en bois. En effet, le 8 avril 2021, le Conseil de l'UE a adopté un cinquième train de sanctions contre la Russie, compte tenu de la poursuite de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine et des informations faisant état d'atrocités commises par les forces armées russes dans un certain nombre de villes ukrainiennes. En résumé, l'ensemble des bois est depuis le 8 avril 2022 interdit à l'importation.

Il est intéressant de constater une augmentation de contreplaqués feuillus en provenance de Turquie en 2022 avec un total de 6 600 m³ importés. Il convient ici de rappeler que même si le contreplaqué de bouleau est transformé en dehors de la Russie, l'importation de ces produits fabriqués à partir de bois récolté en Russie et en provenance de pays tiers de l'UE est illégale en France et dans toute l'Union Européenne. **Toute entreprise qui importe ces produits court donc un risque élevé d'enfreindre les sanctions de l'UE.**

CP Résineux

Europe de l'Ouest

Les importations de CP résineux en provenance d'Espagne et de Belgique se sont respectivement établies autour de 18 755 m³ et de 12 731 m³ en 2022 soit une certaine stabilité par rapport à 2021.

Brésil

Selon les données de l'UIPC, les importations de cp résineux « Eliotis » du Brésil se sont élevées à 21 391 m³ contre 16 000 m³. Pour mémoire, les importations de cp « Eliotis » s'élevaient à 20 000 m³ en 2018.

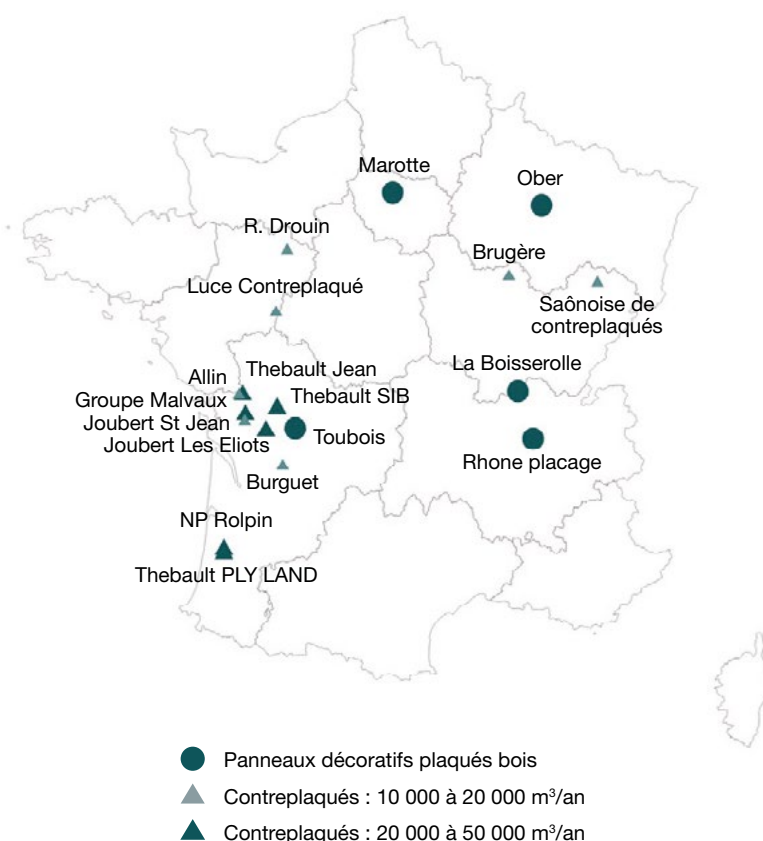
Pas de commerce sans RBUE

L'accès au marché européen étant réservé aux produits en conformité avec le RBUE, le commerce des cp a suivi le même mouvement observé chez les autres importateurs de produits bois. Les fournisseurs sont beaucoup plus sensibles aux demandes des acheteurs sur les garanties de traçabilité du bois. La plupart des fournisseurs des importateurs de LCB ont répondu présent l'an passé pour une démarche de justification – au minimum documentaire – et de plus en plus s'engagent sur la voie de la certification de leurs produits : le meilleur sésame à ce jour pour accéder au marché européen. Rappelons que le système de Diligence raisonnée de LCB, validé par la Commission Européenne, s'applique aux importateurs de cp.

Cette plus grande perception du cadre réglementaire européen par les producteurs étrangers est aussi le reflet de l'importance du marché européen dans les débouchés de ces pays producteurs : jusqu'à 70 % des exportations brésiliennes totales par exemple. Sachant que les autres pays consommateurs ont aussi des législations visant à protéger leur marché contre le risque d'introduction de bois illégal ; comme c'est le cas par exemple aux USA avec le Lacey Act. Certains opérateurs dénoncent néanmoins les disparités de mise en œuvre du RBUE dans les pays européens.

Economie de la filière bois française

Localisation des usines produisant des panneaux contreplaqués et décoratifs plaqués bois



Sources : Union des Industries du
Panneau Contreplaqué,
FCBA - 2022